

CONSEIL SYNDICAL du 14 avril 2021

Résumé des délibérations

I. PRESENTATION DU COMPTE DE GESTION BUDGET PRINCIPAL 2020	2
II. PRESENTATION DU COMPTE DE GESTION BUDGET ANNEXE MAITRISE D'OUVRAGE DES TRAVAUX 2020	2
III. PRESENTATION DU COMPTE DE GESTION BUDGET ANNEXE IRVE 2020	2
IV. PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL 2020	2
V. PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ANNEXE MAITRISE D'OUVRAGE DES TRAVAUX 2020	3
VI. PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ANNEXE IRVE 2020	3
VII. AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET PRINCIPAL.....	3
VIII. AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET ANNEXE MAITRISE D'OUVRAGE DES TRAVAUX.....	4
IX. AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET ANNEXE IRVE.....	4
X. DESIGNATION D'UN MEMBRE APPELE A SIEGER A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES.....	5
XI. DESIGNATION D'UN MEMBRE APPELE A SIEGER A LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC	5
XII. DESIGNATION D'UN MEMBRE APPELE A SIEGER A LA COMMISSION PARITAIRE ENERGIE.....	5
XIII. DESIGNATION D'UN MEMBRE APPELE A SIEGER A LA COMMISSION TRANSITION ENERGETIQUE	6
XIV. DESIGNATION D'UN MEMBRE APPELE A SIEGER A LA COMMISSION MOBILITE PROPRE	7
XV. DESIGNATION D'UN MEMBRE APPELE A SIEGER A LA COMMISSION FINANCES	7
XV. DESIGNATION DU REPRESENTANT DU SDEI A L'ASSOCIATION METHANISATION BERRY ENERGIES	8
XVI. APPROBATION COMPLEMENT PROGRAMME TRAVAUX ELECTRIFICATION RURALE 2021	8
XVII. APPROBATION DE LA PARTICIPATION D'ENERCENTRE VAL DE LOIRE AU CAPITAL DE LA SOCIETE DE PROJETS SOLEIL DES BOISCHAUTS	8
XVIII. APPROBATION DE LA PRISE DE PARTICIPATION D'ENER CENTRE VAL DE LOIRE AU CAPITAL DE LA SOCIETE DE PROJETS « FORCES HYDRAULIQUES DE DESCARTES »	8
XIX. APPROBATION DU RAPPORT DU MANDATAIRE POUR LA SEM ENER CENTRE VAL DE LOIRE	8
XX. CREATION D'UN POSTE INSTRUCTEUR URBANISME	8
XXI. ATTRIBUTION DU POSTE DE DIRECTEUR DU POLE DES SERVICES TECHNIQUES	9
XXII. TABLEAU DES EFFECTIFS	9
XXIII. APPROBATION BUDGET PRINCIPAL 2021	9
XXIV. APPROBATION BUDGET ANNEXE MAITRISE D'OUVRAGE DES TRAVAUX 2021	10
XXV. APPROBATION BUDGET ANNEXE IRVE 2021	10

Le compte rendu du 19 mars 2021 est adopté à l'unanimité.

I. PRESENTATION DU COMPTE DE GESTION BUDGET PRINCIPAL 2020

Le conseil syndical approuve :

- De déclarer que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le receveur, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part et accuse des résultats identiques à ceux du compte administratif.

(Sous réserve de l'approbation des montants proposés par Monsieur le Trésorier Principal de Châteauroux).

II. PRESENTATION DU COMPTE DE GESTION BUDGET ANNEXE MAITRISE D'OUVRAGE DES TRAVAUX 2020

Le conseil syndical approuve :

- De déclarer que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le receveur, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part et accuse des résultats identiques à ceux du compte administratif

(Sous réserve de l'approbation des montants proposés par Monsieur le Trésorier Principal de Châteauroux)

III. PRESENTATION DU COMPTE DE GESTION BUDGET ANNEXE IRVE 2020

Le conseil syndical approuve :

- De déclarer que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le receveur, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part et accuse des résultats identiques à ceux du compte administratif.

(Sous réserve de l'approbation des montants proposés par Monsieur le Trésorier Principal de Châteauroux)

IV. PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL 2020

Le conseil syndical approuve :

- La présentation faite du compte administratif
- De constater, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes
- De reconnaître la sincérité des restes à réaliser
- D'arrêter les résultats définitifs tels que résumés.

V. PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ANNEXE MAITRISE D'OUVRAGE DES TRAVAUX 2020

Le conseil syndical approuve :

- La présentation faite du compte administratif
- De constater, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes
- De reconnaître la sincérité des restes à réaliser
- D'arrêter les résultats définitifs tels que résumés.

VI. PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ANNEXE IRVE 2020

Le conseil syndical approuve :

- La présentation faite du compte administratif
- De constater, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes
- De reconnaître la sincérité des restes à réaliser
- D'arrêter les résultats définitifs tels que résumés.

VII. AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET PRINCIPAL

Le conseil syndical approuve l'affectation du résultat comme présentée ci-dessous.

RESULTAT EXECUTION	350 687,31 €
RESULTAT REPORTE ANTERIEUR	1 178 939,04 €
OO1 RESULTAT DE CLOTURE	1 529 626,35 €
RESTE A REALISER	
	DEPENSES -3 794,40 €
	RECETTES 0,00 €
TOTAL	-3 794,40 €
EXCEDENT INVESTISSEMENT	1 525 831,95 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	1 741 267,88 €
INVESTISSEMENT REPORTE 1068	0,00 €
EXCEDENT FONCTIONNEMENT REPORTE 002	1 741 267,88 €
TOTAL AFFECTE	1 741 267,88 €

VIII. AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET ANNEXE MAITRISE D'OUVRAGE DES TRAVAUX

Le conseil syndical approuve l'affectation du résultat comme présentée ci-dessous.

RESULTAT EXECUTION	424 807,75 €
RESULTAT REPORTE ANTERIEUR	-2 779 578,03 €
RESULTAT DE CLOTURE 001	-2 354 770,28 €

RESTE A REALISER Dépenses	-2 742 986,33 €
RESTE A REALISER Recettes	4 287 808,09 €
Total	1 544 821,76 €
DEFICIT INVESTISSEMENT	-809 948,52 €

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	1 880 181,03 €
INVESTISSEMENT REPORTE 1068	1 652 161,03 €
EXCEDENT FONCTIONNEMENT REPORTE OO2	228 020,00 €
TOTAL AFFECTE	1 880 181,03 €

IX. AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET ANNEXE IRVE

Le conseil syndical approuve l'affectation du résultat comme présentée ci-dessous.

RESULTAT EXECUTION	103 576,82 €
RESULTAT REPORTE ANTERIEUR	268 543,45 €
OO1 RESULTAT DE CLOTURE	372 120,27 €
RESTE A REALISER	
	DEPENSES 0,00 €
	RECETTES 0,00 €
TOTAL	0,00 €
EXCEDENT INVESTISSEMENT	372 120,27 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	78 612,82 €
INVESTISSEMENT REPORTE 1068	0,00 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE 002	0,00 €
TOTAL AFFECTE	78 612,82 €

X. DESIGNATION D'UN MEMBRE APPELE A SIEGER A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Le conseil syndical approuve la nouvelle composition de la commission d'appel d'offres.

M le Président du SDEI : Président de la CAO

CAO : 5 membres titulaires et 5 membres suppléants	
Membres titulaires de la CAO	Membres suppléants de la CAO
Jacques PERSONNE	Gil AVEROUS
Claude DAUZIER	Claude VIDAL
Michel LION	Jean-Pierre CHENE
Jean-Michel MOREAU	Jean-Louis CHEZEAUX
Dominique CHARPENTIER	Gaston LANGLOIS

XI. DESIGNATION D'UN MEMBRE APPELE A SIEGER A LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Le conseil syndical approuve la nouvelle composition de la commission de délégation de service public

- Président Jean-Louis CAMUS

Titulaires	Suppléants
Michel LION	Gil AVEROUS
Jacques PERSONNE	Jean-Pierre CHÊNE
Claude DAUZIER	Jean-Michel MOREAU
Dominique CHARPENTIER	Jean-Marc SEVAULT
Patrick JUDALET	Claude VIDAL

XII. DESIGNATION D'UN MEMBRE APPELE A SIEGER A LA COMMISSION PARITAIRE ENERGIE

Le conseil syndical approuve la nouvelle composition de la commission paritaire énergie ainsi que la désignation du représentant des EPCI appelé à siéger à la conférence départementale Monsieur François DAUGERON

Délégués titulaires du SDEI
M Jean-Louis CAMUS
M Jean-Pierre CHENE
M Gil AVEROUS
M Patrick JUDALET
M Pierre BERTHOUMIEUX

Affichage du 19/04/2021 au 21/06/2021

Mme Dominique CHARPENTIER
M Jacques PERSONNE
M Claude VIDAL
M Claude DAUZIER
M Gaston LANGLOIS
M Michel LION
M Jean-Michel MOREAU
M Guy RIOLET
M Philippe GOURLAY
M Daniel PASQUIER

XIII. DESIGNATION D'UN MEMBRE APPELE A SIEGER A LA COMMISSION TRANSITION ENERGETIQUE

Le conseil syndical approuve la nouvelle composition de la commission transition énergétique

Président Gil AVEROUS
Co-Président : Philippe MAUBOIS
Référent CEP Michel LION
Référent groupement achat énergies Philippe MAUBOIS
Référent EnR Stéphane ZECCHI
Référent Urbanisme-Planification : Patrick JUDALET
M Pierre BERTHOUMIEUX
M Bernard MARCHAND
M Guy RIOLET
M Jean-Marc SEVAULT
M Christophe PIVOT
M Jean-Louis CHEZEAUX
M Bernard ALLARD

XIV. DESIGNATION D'UN MEMBRE APPELE A SIEGER A LA COMMISSION MOBILITE PROPRE

Le conseil syndical approuve l'approbation de la nouvelle composition de la commission mobilité propre.

Président Michel LION
Co-Président : Gil AVEROUS
Référent mobilité électrique : Michel LION
Référent Hydrogène : Gil AVEROUS
Référent GNV : Charles Henri BALSAN
M Philippe GOURLAY
M Guy RIOLET
M Maxime GOURRU
M Daniel PASQUIER
M Marc ROUFFY
M Jean-Marc SEVAULT
M Charles Henri BALSAN

XV. DESIGNATION D'UN MEMBRE APPELE A SIEGER A LA COMMISSION FINANCES

Le conseil syndical approuve la nouvelle composition de la commission finances.

Président M Jacques PERSONNE
M Jean-Louis CAMUS
M Michel LION
M Claude DAUZIER
M Gil AVEROUS
Mme Dominique CHARPENTIER
M Jean Pierre CHENE
M Claude VIDAL
M Jean-Michel MOREAU
M Jean-Louis CHEZEAUX
M Gaston LANGLOIS

XV. DESIGNATION DU REPRESENTANT DU SDEI A L'ASSOCIATION METHANISATION BERRY ENERGIES

Le conseil syndical approuve la désignation de Monsieur Gil AVEROUS en qualité de représentant du SDEI à siéger au sein de l'association Berry Energies.

XVI. APPROBATION COMPLEMENT PROGRAMME TRAVAUX ELECTRIFICATION RURALE 2021

Le conseil syndical approuve le programme travaux complémentaire présenté pour l'année 2021.

XVII. APPROBATION DE LA PARTICIPATION D'ENERCENTRE VAL DE LOIRE AU CAPITAL DE LA SOCIETE DE PROJETS SOLEIL DES BOISCHAUTS

Le conseil syndical approuve la prise de participation d'EneR CENTRE-VAL DE LOIRE à hauteur de 49% du capital de la société Soleil des Boischaux, représentant une prise de participation de 490 € en capital, et une avance en compte courant d'associés de 197 000 € en 2021 (montant maximum que la SEM est autorisée à investir en 2021 : 230 000 euros) et Approuve la désignation Monsieur Jean-Louis CAMUS en tant que représentant permanent de la SEM EneR CENTRE-VAL DE LOIRE aux instances de la société de Projets « Soleil des Boischaux ».

XVIII. APPROBATION DE LA PRISE DE PARTICIPATION D'ENER CENTRE VAL DE LOIRE AU CAPITAL DE LA SOCIETE DE PROJETS « FORCES HYDRAULIQUES DE DESCARTES »

Le conseil syndical approuve la prise de participation d'EneR CENTRE-VAL DE LOIRE à hauteur de 50 % du capital de la société Forces Hydraulique de Descartes, représentant une prise de participation de 25.000 €, et approuve la désignation de Monsieur Jean-Luc DUPONT en tant que représentant permanent de la SEM EneR CENTRE-VAL DE LOIRE aux instances de la société de Projets « Forces hydrauliques de Descartes »

XIX. APPROBATION DU RAPPORT DU MANDATAIRE POUR LA SEM ENER CENTRE VAL DE LOIRE

Conformément à l'article L 1524-5 du Code général des collectivités territoriales, issu de la loi du 7 juillet 1983, n° 83-597 du 7 juillet 1983 relative aux sociétés d'économie mixte locales, le mandataire du SIEIL auprès d'EneR Centre Val de Loire a établi un rapport annuel pour l'année 2020

Le conseil syndical approuve à l'unanimité la présentation du rapport annuel 2020.

XX. CREATION D'UN POSTE INSTRUCTEUR URBANISME

Le conseil syndical approuve la création d'un poste d'instructeur urbanisme de catégorie B ou C et de procéder au recrutement. Dans le cas où aucune candidature statutaire ne pourra être retenue, le conseil syndical autorise le recrutement d'un contractuel de droit public à durée déterminée.

Affichage du 19/04/2021 au 21/06/2021

Fixe le niveau de rémunération au sein du cadre d'emplois retenu et de préciser que les crédits sont inscrits au budget et précise que la durée de travail hebdomadaire est fixée à 35 heures, l'agent recruté au titre de cet emploi pourra être amené à effectuer des heures complémentaires dans la limite réglementaire en fonction des nécessités du service.

Autorise le Président à signer tous documents, conventions et contrats relatifs à ce recrutement.

XXI. ATTRIBUTION DU POSTE DE DIRECTEUR DU POLE DES SERVICES TECHNIQUES

Le conseil syndical approuve le recrutement au poste de directeur du pôle des services techniques un personnel statutaire détenant le grade de technicien principal 1^{ère} classe.

Arrête la durée de travail hebdomadaire à 35 heures, l'agent recruté au titre de cet emploi pourra être amené à effectuer des heures complémentaires dans la limite réglementaire en fonction des nécessités du service, fixe la rémunération afférente à cet emploi au grade technicien principal 1^{ère} classe, autorise le Président à signer tous les documents et contrats relatifs à ce recrutement et précise que les crédits nécessaires sont ouverts au budget de l'exercice en cours.

XXII. TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Syndical approuve le tableau des effectifs du SDEI présenté ci-dessous

Agents permanents stagiaires ou titulaires

Postes	Grades	Catégories	Nombres d'emplois
FILIERE ADMINISTRATIVE			
Adjointe au Directeur /agent du contrôle	Rédacteur Principal 1 ^{ère} classe	B	1
Chargée de mission	Rédacteur Principal 1 ^{ère} classe	B	1
Instructeur Urbanisme	Rédacteur	B	2
Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	C	2
Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	C	2
Adjoint administratif	Adjoint administratif	C	1
FILIERE TECHNIQUE			
	Ingénieur principal	A	Non pourvu
Directeur des Services Technique			1
Directeur des opérations Electrification Rurale et SIG	Technicien principal 1 ^{ère} classe	B	1
Chargé d'affaires travaux	Technicien principal 1 ^{ère} classe	B	1
Responsable service énergies	Technicien principal 2 ^{ème} classe	B	1
Responsable géomatique	Technicien principal 2 ^{ème} classe	B	1
Géomaticien	Technicien principal 2 ^{ème} classe	B	1 (en disponibilité)
Agents d'entretien		C	2 Non pourvu

Agents non titulaires ou en CDI

Postes	Grades	Catégories	Nombres d'emplois
Directrice Générale des Services	CDD	A	1
Ingénieur Projets	CDD	A	1
Chargé de mission transition énergétique	CDD		1 non pourvu
Chargé d'affaires travaux	CDI	B	3
Chargé d'affaires études	CDI	B	1
Géomaticien	CDD technicien principal 2 ^{ème} classe	B	1

XXIII. APPROBATION BUDGET PRINCIPAL 2021

Monsieur le Vice-président donne lecture aux membres du conseil syndical des propositions budgétaires 2021.

Le Conseil Syndical approuve le budget principal 2021.

XXIV. APPROBATION BUDGET ANNEXE MAITRISE D'OUVRAGE DES TRAVAUX 2021

Monsieur le Vice-président donne lecture aux membres du conseil syndical des propositions budgétaires 2021.

Le Conseil Syndical approuve le budget annexe maitrise d'ouvrage des travaux 2021.

XXV. APPROBATION BUDGET ANNEXE IRVE 2021

Monsieur le Vice-président donne lecture aux membres du conseil syndical des propositions budgétaires 2021.

Le Conseil Syndical approuve le budget annexe IRVE 2021.